

DÉLIBÉRATION 18-313

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 septembre 2018

Date de la convocation : 18/09/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Absents excusés : M. Claude BOSIO, Mme Hermine PRIVAS, M. Adrien RUBAGOTTI.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, M. Christophe CHARLES à M. Bernard LOUIS, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, Mme Martine FAÏTA à M. Jean-André THOMASSY, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **TRANSPORTS ET MOBILITES** – Rapport d'activités 2017 du délégataire de transports urbains

Rapporteur : Virginie OSTOJIC

NOTE DE SYNTHÈSE

Conformément à l'article 29.2 du contrat de délégation de service public des transports urbains conclu le 1^{er} janvier 2014 entre la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois et la Société Vienne Mobilités et à l'article L.1411-3 et R.1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, la société Vienne Mobilités (Groupe RATP Dev), en tant qu'exploitant du réseau urbain, est tenue de présenter un rapport annuel sur l'exploitation du service public qui lui a été confiée.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le contrat de délégation de service public des transports urbains conclu le 1^{er} janvier 2014 entre la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois et la Société Vienne Mobilités (Groupe RATP Dev) et le rapport annuel présenté au titre de l'année 2017,

VU l'avis de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 20 septembre,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

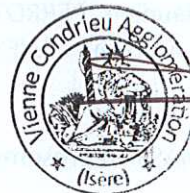
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PREND ACTE du rapport d'activité 2017 de la Société Vienne Mobilités (Groupe RATP Dev), délégataire du réseau de transport urbain viennois.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 25 septembre 2018

Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le
et a été publiée le



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS